

Page : 1/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Lacquer Repair Spray
- · Code du produit 84125
- · UFI: QGYG-F7HH-8002-V7CF
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
  POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- · Emploi de la substance / de la préparation Peinture
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

KENT Belux SRL Building Quatre Bras Chaussée de Malines 455/8 1950 Kraainem T: +32 (0) 10 48 76 40

SDS@kenteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel: (0) 10 48 76 40 Heures de bureau de 08h15 à 16h45

Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence: 070 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- 2.2 Eléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger





GHS02

GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

cyclohexanone

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Page : 2/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

#### Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 1)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 108-94-1	cyclohexanone	50-75%
EINECS: 203-631-1	♠ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute	
Reg.nr.: 01-2119453616-35	Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	
CAS: 68476-85-7	gaz de pétrole liquéfiés (contient moins de 0,1% poids/poids de 1,3-butadiène)	25-50%
EINECS: 270-704-2	♦ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- après contact avec la peau : En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

### Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

· Autres indications Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart toute personne présente et se tourner dans le sens du vent Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

(suite page 3)

Page : 3/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

#### Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 2)

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

#### Préventions des incendies et des explosions:

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (due p.ex. à des lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stockage
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé.

- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

Tenir les emballages hermétiquement fermés

- · Classe de stockage : 2 B
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

68476-85-7 gaz de pétrole liquéfiés (contient moins de 0,1% poids/poids de 1,3-butadiène)

VL (Belgique) Valeur à long terme: 1826 mg/m³, 1000 ppm C;gaz liquéfié

Informations relatives à la réglementation VL (Belgique): Moniteur belge no 148, 27.05.21

## 100 0A

#### 108-94-1 cyclohexanone

Dermique	Aiguë systémique	100 mg/kg bw/day (Travailleur)
	Long terme systémique	10 mg/kg bw/day (Travailleur)
Inhalatoire	Long terme systémique	20 mg/m³ (Travailleur)
		100 mg/m³ (Travailleur)
	Long terme local	20 mg/m³ (Travailleur)
		100 mg/m³ (Travailleur)

#### PNEC

## 108-94-1 cyclohexanone

PNEC 0,033 mg/l (Aqua (eau douce))

0,003 mg/l (Aqua (marine))

0,168 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

0,017 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

10 mg/l (Station d'épuration)

0,014 mg/kg (Sol)

- Indications complémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Page : 4/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

#### Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 3)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante.

Filtre AX.

#### Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique Aérosol · Couleur : translucide · Odeur : De type solvanté · Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition non applicable, s'agissant d'un aérosol Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure : Non déterminé · supérieure : Non déterminé.

· Point d'éclair : non applicable, s'agissant d'un aérosol

· Température de décomposition : Non déterminé.

pН Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé. · dynamique : Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau : partiellement soluble · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur : Non déterminé.

(suite page 5)

Page : 5/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 4)

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,68 g/cm³
Densité relative. Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.

#### 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

· solvants organiques 732 g/l VOC

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant

• Aérosols Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut

éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant Explosibles désensibilisés néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Stable à température ambiante
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- 10.5 Matières incompatibles:

acide

Alcalis (lessives alcalines)

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

### 108-94-1 cyclohexanone

Oral	LD50	1.900 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	948 mg/kg (rbt)

(suite page 6)

Page : 6/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

#### Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 5)

Inhalatoire | LC50 (4 hr) | 32,1 mg/l (rat) | ErC 50 | >100 mg/l (Algues) (OECD 201 (72hr))

- · de la peau : Provoque une irritation cutanée.
- des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

· Toxicité aq	uatique :
---------------	-----------

108-94-1 cyclohexanone

EC50 (72 hr) >100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

68476-85-7 gaz de pétrole liquéfiés (contient moins de 0,1% poids/poids de 1,3-butadiène)

EC50 (96 hr) 12,32 mg/l (Algues) ((Q)SAR calculation method)

LC50 (48 hr) 69,43 mg/l (Daphnia magna) ((Q)SAR calculation method)

LC50 (96 hr) 49,47 mg/l (Poisson) ((Q)SAR calulation method)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

l	Catalogue européen des déchets	
Γ	HP3	Inflammable
г	UD1	Irritant irritation autonóa et lácione caulaires

HP6 Toxicité aiguë

· Emballages non nettoyés :

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- BE

Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR IMDG IATA	1950 AÉROSOLS AEROSOLS AEROSOLS, flammable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
· Classe · Étiquette	2 5F Gaz. 2.1
· IMDG, IATA	
· Class · Label	2.1 Gaz. 2.1
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · No EMS : · Stowage Code	Attention: Gaz. F-D,S-U SW1 Protégé des sources de chaleur SW22 Pour les aérosols avec une capacité maximale de 1 litre: Catégorie A. Pour les aérosols avec une capacité supérieure à 1 litre Catégorie B. Pour les aérosols DÉCHETS: Catégorie C, des locaux d'habitation. SG69 Pour les aérosols avec une capacité maximale de 1 litre: Séparation des matières comme pour la classe 9. Stow "séparé de«
44.7. Tuonan and manifilms are supported by the support	classe 1 sauf pour la division 1.4. Pour les aérosols avec une capacité supérieure à 1 litre: Séparation des matières comme pour le subdivision appropriée de la classe 2. Pour les aérosols déchets: Séparation des matières comme pour subdivision appropriée de la classe 2.
14.7 Transport maritime en vrac conformément au instruments de l'OMI	<b>X</b> Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E0 Non outerisé en tent que quantité exceptée
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en quantités exceptées
	(suite page

Page : 8/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 7)

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

REGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	55,0

- · Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

- · Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement
- · Date de la version précédente: 17.06.2022
- Numéro de la version précédente: 6
- Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 9)

Page: 9/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 17.01.2023

### Nom du produit Lacquer Repair Spray

(suite de la page 8)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
Aprostol 1: Aémosto - Catégorie 17 Flam. Gas 1A: Gaz Inflammanies — Calegorie 1A
Aerosol 1: Aérosols — Catégorie 1
: Aérosols — Catégorie 3
Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression — Gaz comprimé
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables — Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aigué — Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

\* Données modifiées par rapport à la version précédente \*